



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉGION  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPE  
S

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°84-2017-070

PUBLIÉ LE 16 MAI 2017

# Sommaire

## **84\_ARS\_Agence régionale de santé d'Auvergne-Rhône-Alpes**

84-2017-05-09-014 - ARS-ARA - Annexe de l'arrêté n°2017-1209 - Habilitation nominative - Corps sanitaires (6 pages)

Page 3

84-2017-05-09-015 - ARS-ARA - Arrêté n°2017-1209 portant habilitation des corps sanitaires (2 pages)

Page 9

## ANNEXE à l'arrêté n° 2017-1209

Liste des ingénieurs du génie sanitaire, des ingénieurs d'études sanitaires, des techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire, des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement et des inspecteurs de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes habilités à la recherche et à la constatation d'infractions pénales aux prescriptions des articles du Livre III de la première partie et du chapitre V Titre 1<sup>er</sup> du Livre 1<sup>er</sup> de la troisième partie du code de santé publique

### ARS Auvergne-Rhône-Alpes – Siège Clermont-Ferrand :

#### *Ingénieurs du Génie Sanitaire*

BLINEAU Alain  
BOULANGER Hubert

#### *Ingénieurs d'Etudes Sanitaires*

HERMET Armelle  
MAILLARD Delphine  
PARRON Valérie

### ARS Auvergne-Rhône-Alpes – Siège Lyon :

#### *Ingénieurs du Génie Sanitaire*

FABRES Bruno  
LAMAT Christel  
LUBRYKA Sandrine  
VINCENT Didier

#### *Inspecteur désigné ayant la qualité d'ingénieur*

PLANEL Amélie

### Délégation Départementale de l'Ain :

#### *Ingénieur du Génie Sanitaire*

EYMARD Sylvie

#### *Ingénieurs d'Etudes Sanitaires*

GIL-VAILLER Jeannine  
NABYL Nelly  
ROUSSON Dimitri  
VIVIER Christelle

#### *Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*

BALLAUD Céline  
BERTRAND Hervé  
CEROL Marjorie  
COMTE Audrey  
PERRIN Jean-Marc  
RENIAUD Olivier  
SOULARD Anne

Délégation Départementale de l'Allier :

*Ingénieur du Génie Sanitaire*  
VOINIER Marie-Alix

*Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*  
BOURRACHOT Thierry  
CORTIER Brigitte  
DEMOULIN Laurent  
FOUCRIER Sébastien  
MURE Aurélie

Délégation Départementale de l'Ardèche :

*Ingénieur du Génie Sanitaire*  
DUCHEN Christophe

*Ingénieurs d'Etudes Sanitaires*  
BARATHON Alexis  
GOUEDO Fabrice  
THEVENET Anne

*Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*  
BASSET Catherine  
JAILLET Céline  
LIOGIER Vincent  
MAROUZÉ Stéphanie  
PETIT François  
STASSE Claude  
VANDEVYVER Richard

Délégation Départementale du Cantal :

*Ingénieur du Génie Sanitaire*  
MAGNE Sébastien

*Ingénieurs d'Etudes Sanitaires*  
LACASSAGNE Marie

*Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*  
BONIS Gilbert  
DAMERON Joëlle  
LAFaire Sylvie  
TRELON Laetitia  
WAGNER Laure

Délégation Départementale de la Drôme :

*Ingénieur du Génie Sanitaire*  
VITRY Brigitte

*Ingénieurs d'Etudes Sanitaires*  
BRUN Christian  
CHANTEPERDRIX Corinne  
MERCUROL Armelle

*Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*  
BANC SABINE  
CHARROL Bernard

FAKRIM Mostafa  
GAUTIER Virginie  
LANNES Clémence  
LEMONNIER Alain  
NOYERIE Cécile

Délégation Départementale de l'Isère :

*Ingénieur du Génie Sanitaire*  
PIOT Bernard

*Ingénieurs d'Etudes Sanitaires*  
BOURRIN Sandrine  
CASTEL Corinne  
CLEMENT Cécile  
CUN Christine

*Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*  
BORGEY Christelle  
CARRIER Michel  
ENTRESSANGLE Sylvette  
GIRAUDEAU Xavier  
JOSSO Laurence  
LEOPOLD Anne  
MOTHAIS Murielle  
PARENT Alexandre  
PETER Tracy  
PRAT Elsa

Délégation Départementale de la Loire :

*Ingénieur du Génie Sanitaire*  
ALLARD Cécile

*Ingénieurs d'Etudes Sanitaires*  
BOTTIN-MELLA Pascale  
DOUSSON Denis  
ENGELVIN Denis  
LOUBIAT Damien

*Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*  
CHATAIN Sophie  
CHAVIGNY Judith  
DENEGRIS Laurence  
PIONIN Myriam  
ROBERT Clément  
VASSY Chantal

Délégation Départementale de la Haute-Loire :

*Ingénieurs d'Etudes Sanitaires*  
PLOTON Laurence

*Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*  
CHARTOGNE Cécile  
EXBRAYAT Frédéric  
MALARTIC Céline  
PEYCHES Véronique  
TEYSSIER Christine

Délégation Départementale du Puy de Dôme :

*Ingénieur du Génie Sanitaire*  
BIDET Gilles

*Ingénieurs d'Etudes Sanitaires*  
LEFEBVRE-MILON Karine  
PETIT Vincent  
SURREL Laurence

*Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*  
ANDRE Chrystel  
BROTTE Christel  
FAVIER Jean-Pierre  
JONCOUX Francis Hervé  
PASCAL Jean-Paul  
PICQUENOT Agnès  
PUNGARTNIK Patricia

Délégation Départementale du Rhône et de la métropole de Lyon :

*Ingénieur du Génie Sanitaire*  
LE LOUEDEC Frédéric  
SCHMITT Marielle

*Ingénieurs d'Etudes Sanitaires*  
BOULLET Jenny  
FORMISYN Valérie  
GOFFINONT Franck  
LUTGEN Francis  
ROUSSEAU PINET Catherine

*Inspecteur de l'ARS*  
PLANEL Amélie

*Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*  
COUTIN Barbara  
DELPIROUX Tristan  
DOREY Patrick  
GUIHENEUF Florence  
GUYON Patricia  
LAGAUDE Didier  
LAUGE Catherine  
PEPE Sandrine  
PONSON Sandrine

Délégation Départementale de la Savoie :

*Ingénieur du Génie Sanitaire*  
FECHEROLLE Julien

*Ingénieurs d'Etudes Sanitaires*  
BORIE Anne-Laure  
JACQUIN Gérard  
NEASTA Julien

*Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*

CHABERT Denis  
CUISINIER Catherine  
CULOMA Florence  
FRANCONY Jean-François  
KERRIEN Françoise  
PERRIN Sylvie  
PLAISANCE Jean-Claude

Délégation Départementale de la Haute Savoie :

*Ingénieur du Génie Sanitaire*

REIGNIER Dominique

*Ingénieur d'Etudes Sanitaires*

BELLEVILLE Geneviève  
MARCHANT Florian

*Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*

BAILLEUX Clarisse  
BOIS Blandine  
BUHREL Juliette  
FABRE Maryse  
FERAL Aurore  
JACQUEMIER Gérard  
LALECHERE Jean Baptiste  
LEPERS Jean-Marc



**Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes**

Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

**Arrêté n° 2017-1209**

**VU** les articles L 1312-1, R 1312-1 et 2, R 1312-4 à 7 du Code de Santé Publique donnant mission aux ingénieurs du génie sanitaire, aux ingénieurs d'études sanitaires, aux techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire et aux inspecteurs désignés de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ayant la qualité d'ingénieur, de rechercher et de constater des infractions aux prescriptions des articles du Livre III de la première partie du même code ;

**VU** l'article L 3116-3 du code de santé publique donnant mission aux ingénieurs du génie sanitaire, aux ingénieurs d'études sanitaires et aux techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire de rechercher et de constater les infractions en matière de contrôle sanitaire aux frontières défini dans le Titre 1<sup>er</sup> du Livre 1<sup>er</sup> de la troisième partie du même code ;

**VU** les articles L 1421-1 à 3 et L 1435-7 du code de santé publique ;

**VU** l'article R1421-17 du code de santé publique définissant les missions et attributions des membres du corps des ingénieurs du génie sanitaire, aux ingénieurs d'études sanitaires et aux techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire ;

**VU** le code de l'environnement, notamment l'article L 541-44 organisant la recherche et la constatation des infractions relatives à l'élimination des déchets et récupération des matériaux, l'article L 571-18 organisant la recherche et la constatation des infractions relatives à la lutte contre le bruit et l'article L 521-12 organisant la recherche et la constatation d'infractions relatives au contrôle des produits chimiques ;

**VU** le code de la consommation et notamment l'article L511-22 ;

**VU** le code de procédure pénale, notamment en ses articles 12, 14, 15 et 28 ;

**VU** la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

**VU** le décret n° 2013-176 et notamment son article 3,

**VU** le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

**VU** le décret du 6 octobre 2016 nommant Monsieur Jean-Yves GRALL, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ;

## ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : Dans le cadre de leurs compétences, sont habilités à la recherche et à la constatation d'infractions pénales :

- aux prescriptions des articles du Livre III de la première partie du code de santé publique ;
- aux prescriptions des articles du chapitre V Titre 1<sup>er</sup> du Livre 1<sup>er</sup> de la troisième partie du code de santé publique ;

dans le cadre des limites territoriales de la région Auvergne-Rhône-Alpes, les agents de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes dont les noms figurent en annexe.

**Article 2** : Les agents de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, dûment habilités par le présent arrêté, prêteront serment devant les Tribunaux de Grande Instance de la région Auvergne-Rhône-Alpes dans les conditions prévues à l'article R 1312-5 du code de santé publique.

Les agents de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ayant déjà été assermentés n'auront pas à renouveler leur prestation de serment conformément à l'article R 1312-7 du code de santé publique : mention de l'accomplissement de cette prestation de serment, de sa date et de son lieu sera portée sur la carte professionnelle de l'agent, ou, à défaut, sur le présent arrêté par les greffes des Tribunaux de Grande Instance de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

**Article 3** : L'habilitation de chaque agent cesse lorsque celui-ci quitte les limites territoriales de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou lorsqu'il cesse ses fonctions.

**Article 4** : Un recours contentieux peut être déposé auprès du tribunal administratif compétent dans le délai de deux mois maximum à compter de la publication du présent acte.

**Article 5** : La présente décision sera notifiée aux agents concernés.

**Article 6** : Le directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et des préfectures de chacun des départements de la région.

Fait à Lyon, le 9 mai 2017

Le Directeur Général de l'Agence  
Régionale de Santé,

Docteur Jean-Yves GRALL